

SOMMAIRE

- 03 PAROLES D'ÉLUS
- 04 INTRODUCTION ET GRANDS ENJEUX DE LA TRANSITION
- 06 LES ACTIONS DE LA MÉTROPOLE ET LES DISPOSITIFS MIS EN PLACE POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX
 - 06 SENSIBILISER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES AUX ENJEUX DE TRANSITION
 - 08 ANIMER DES COLLECTIFS SUR DES THÉMATIQUES DE TRANSITION
 - 12 METTRE À DISPOSITION DES DISPOSITIFS
 D'ACCOMPAGNEMENT POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION
 - 14 SOUTENIR FINANCIÈREMENT LE PASSAGE À L'ACTION
 - 16 MOBILISER LE FONCIER ET L'IMMOBILIER EN FAVEUR DE LA TRANSITION

PAROLES D'ÉLUS



Bruno Bernardprésident de la Métropole de Lyon

« L'engagement croissant des entreprises du territoire, de toute taille et de tout secteur,

face aux défis environnementaux, économiques et sociaux actuels, est un moteur de la transition à l'œuvre sur notre territoire. La Métropole de Lyon soutient et encourage ces dynamiques, les accompagne et les anime pour continuer à faire de l'industrie et de l'économie un secteur décarboné, sobre, répondant aux besoins de toutes et tous et source d'emplois locaux. »



Emeline Baume

Vice-Présidente de la Métropole de Lyon déléguée à l'économie, l'emploi, au commerce, au numérique et à la commande publique

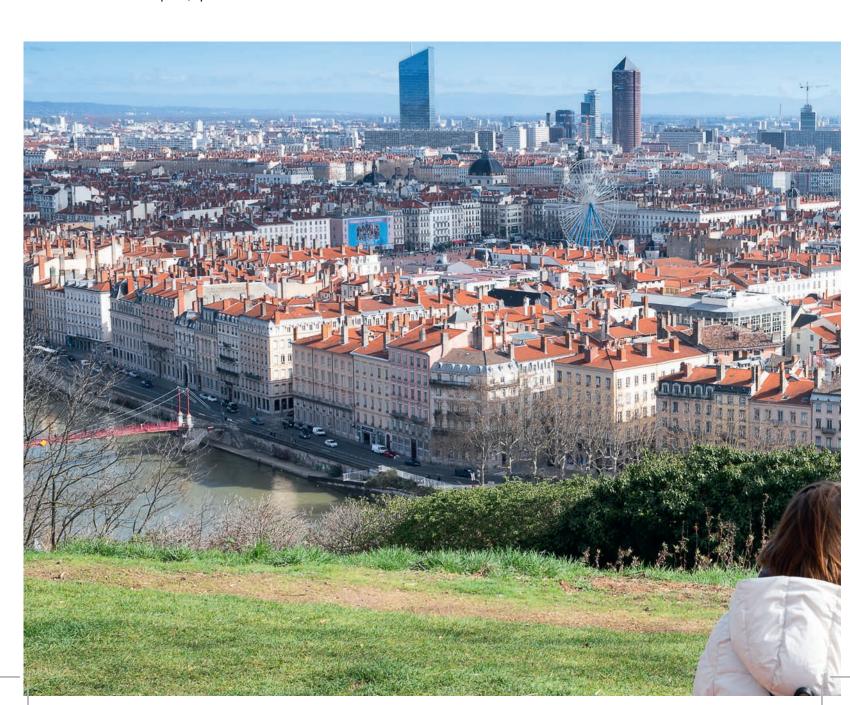
« Notre responsabilité est d'accélérer la transformation des acteurs socioéconomiques du territoire garantissant la dignité à chacun et s'inscrivant dans les limites planétaires. Cette trajectoire est rendue possible par l'adaptation de nos outils et nos accompagnements pour abaisser l'impact carbone des activités, inclure toujours plus d'habitants et répartir équitablement la valeur créée, tout en rééquilibrant le territoire. »

INTRODUCTION

La Métropole de Lyon développe depuis 2020 une stratégie économique qui vise à assurer le maintien et le développement d'une économie dynamique, de proximité, moins consommatrice de ressources et d'énergies fossiles, riche en emplois de tous niveaux et répondant aux besoins des citoyens. La métropole bénéficie d'un incroyable tissu industriel, intense et varié, et de dynamiques entrepreneuriales fortes, vecteurs de solutions et d'innovations.

Tous les acteurs économiques et sociaux de la métropole, qui tissent des liens avec la société et les citoyens, qui créent de la valeur économique et de l'emploi et qui s'investissent dans de nombreuses politiques publiques, ont un rôle primordial à jouer dans la transition du territoire.

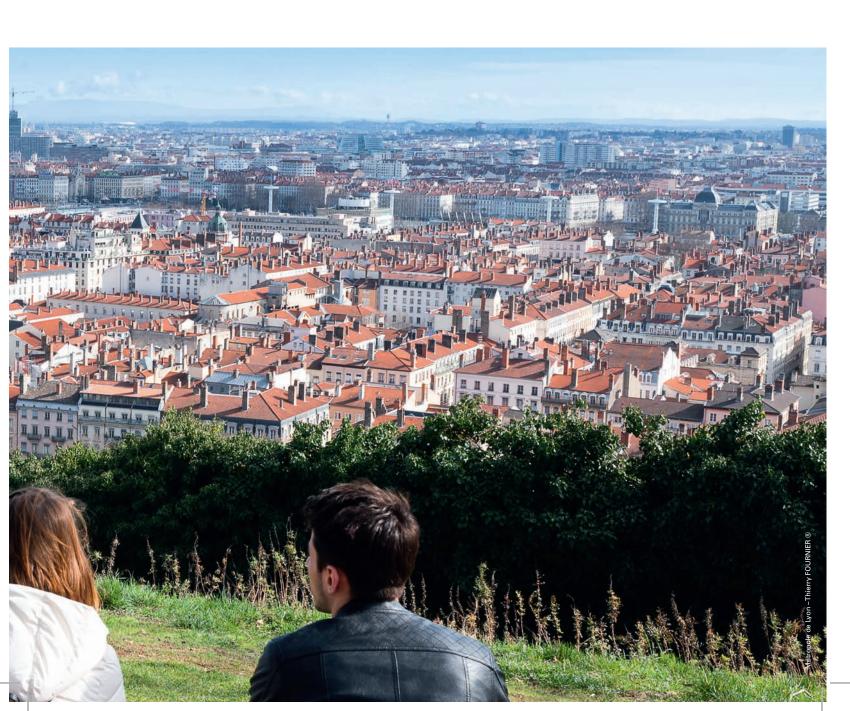
La Métropole de Lyon est pleinement engagée pour les accompagner dans leurs démarches de transition environnementale, sociale et économique. Pour cela, elle a mis en place plusieurs dispositifs adaptés à la situation de chaque entreprise.



LES GRANDS ENJEUX DE LATRANSITION

Dans sa volonté d'accompagner la transition des entreprises, l'action de la Métropole est guidée par cinq objectifs majeurs :

- 1/ Défendre le capital naturel et la préservation des ressources
- 2/ Préserver le bien-être et la santé des habitants
- 3/ Décarboner le territoire
- 4/ Favoriser l'emploi durable pour tous
- **5/** Un objectif transverse : Promouvoir les coopérations vertueuses



LES ACTIONS DE LA MÉTROPOLE ET LES DISPOSITIFS MIS EN PLACE POUR RÉPONDRE À CES 5 ENJEUX

1. SENSIBILISER LES ACTEURS ECONOMIQUES AUX ENJEUX DE TRANSITION

Environ 1 500 entreprises sont rencontrées chaque année par la Direction de l'action et de la transition économiques de la Métropole de Lyon, ce qui représente une plateforme d'échanges fantastique entre la collectivité et le tissu économique lyonnais. Cette proximité permet à la Métropole de répondre à des problématiques d'entreprises, de capter des dysfonctionnements territoriaux (desserte des ZI, conflits d'usage,...) mais aussi de faire émerger des besoins.

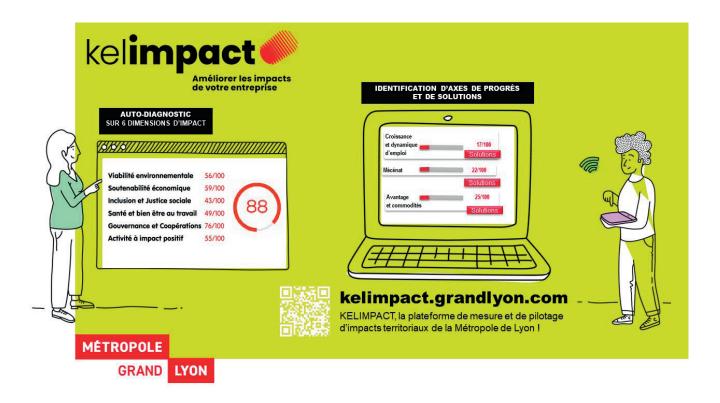
Kelimpact, une plateforme pour mesurer son impact territorial

La Métropole de Lyon a mis à la disposition des acteurs économiques un outil de mesure de leur impact territorial, dénommé « Kelimpact ».

Gratuit, adapté à tous types d'entreprises et confidentiel, l'outil permet aux entreprises d'appréhender leur impact sur le territoire sur plusieurs axes (viabilité environnementale, soutenabilité économique, inclusion et justice sociale, santé et bien-être au travail, gouvernance et coopérations) et fournit des recommandations concrètes pour l'améliorer, en identifiant les marges de progression. Plus de 250 entreprises l'ont déjà utilisé. Pour y accéder : kelimpact. grandlyon.com







2. ANIMER DES COLLECTIFS SUR DES THEMATIQUES DE TRANSITION

La Métropole a un rôle majeur d'animation de collectifs d'entreprises, en particulier des acteurs industriels, pour créer la synergie propice à la transition du territoire.

Un manifeste pour l'industrie

Le Manifeste pour une industrie qui se transforme et s'engage pour l'environnement, lancé par le Président de la Métropole de Lyon lors de l'évènement Global Industrie en 2021, et sa signature par 140 entreprises à date représentant plus de 50% de l'emploi industriel du territoire, a permis de faire converger les actions des industriels sur les grands axes de la stratégie industrielle métropolitaine et de s'engager avec la collectivité à : accueillir les activités industrielles sur le territoire de la métropole, identifier et réduire les risques industriels, agir pour la réduction de l'empreinte énergétique et environnementale de l'industrie, créer des emplois et informer les habitants des opportunités dans l'industrie, coopérer entre acteurs industriels et territoires.

LES 5 ENGAGEMENTS DU MANIFESTE

1. Accueillir les activités industrielles sur le territoire de la Métropole.

En facilitant des projets d'implantation ou de développement industriels sur le territoire afin d'en accroître l'autonomie et la résistance face aux chocs et aux ruptures de chaînes d'approvisionnement.

2. Identifier et réduire les risques industriels

En objectivant et portant à connaissance les risques générés par les activités productives, et en mettant en œuvre des solutions concrètes pour les réduire.

 Agir pour la réduction de l'empreinte énergétique et environnementale de l'industrie

En accélérant la mise en œuvre des projets et des actions sur le territoire qui rendent l'industrie plus propre, moins énergivore et moins intensément consommatrice d'eau et de ressources rares.

4. Créer des emplois et informer les habitants des opportunités dans l'industrie

En donnant à voir son évolution, ses impacts et ses opportunités, et en assurant la médiation avec les habitants et la promotion de ses métiers pour favoriser l'emploi et l'insertion des métropolitains.

5. Coopérer entre acteurs industriels et territoires

En s'appuyant sur des collectifs et des coopérations territoriales car jouer collectif est aujourd'hui une nécessité et permet de maximiser les succès !

| Fait à : LYON | Le: |
|---|---|
| Raison sociale : Prénom/ NOM : Fonction : | La Métropole Grand Lyon Bruno BERNARD Président de la métropole |
| SIGNATUR | RE SIGNATURE |



150 comptes clés identifiés

La Métropole de Lyon entretient des relations régulières avec une communauté de 150 « comptes clés ». Ces entreprises, issues de tous secteurs d'activité, sont caractérisées par une taille importante, un ancrage territorial fort et par leur mobilisation pour la transition du territoire. L'idée est de pouvoir partager des bonnes pratiques, des repères communs et d'identifier des points de rencontres possibles entre les enjeux métropolitains et le projet de développement de chaque entreprise. Économie circulaire, emploi des jeunes, achats responsables, circuitcourt, immobilier d'entreprise et bien d'autres thèmes essentiels sont abordés au travers de groupes de travail réguliers et de visites inspirantes d'entreprises déjà engagées sur cette voie. En 2022, ce sont près de 160 participants, représentant 67 entreprises « comptes-clés » qui ont participé aux rencontres thématiques proposées par la Métropole de Lyon.

3. METTRE A DISPOSITION DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT POUR ACCELERER LA TRANSITION

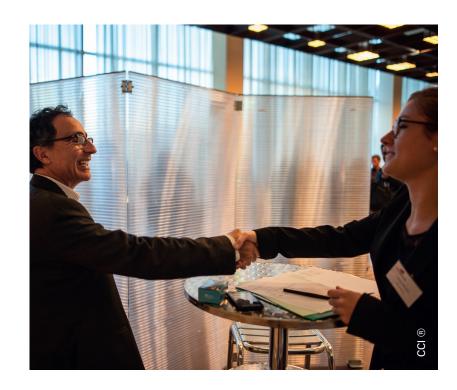
Agir pour l'insertion et l'emploi

Une nouvelle Charte des 1 000 entreprises qui s'engagent pour l'emploi et l'insertion a été lancée en février 2022. Le réseau des entreprises signataires est animé par la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi (MMIE). La charte propose 20 actions concrètes, sur lesquelles peuvent se positionner les entreprises, qui bénéficieront ensuite d'un interlocuteur dédié. Parmi les actions proposées aux entreprises: former et recruter inclusif, sensibiliser sur les métiers à fort potentiel d'emploi, développer des partenariats avec les acteurs de l'insertion et du handicap, intégrer des clauses sociales et environnementales dans le choix des fournisseurs et sous-traitants, ou encore permettre l'accueil de jeunes scolarisés des quartiers prioritaires de la ville en stage de 3^e.



Développer les achats responsables

La Métropole agit pour mettre en relation les comptes clés - grands acheteurs du territoire - avec le tissu économique dans sa pleine diversité: TPE, entreprises en super croissance, ESS,... Les entreprises du territoire peuvent pour cela s'appuyer sur le dispositif Lyon Pacte PME, financé par la Métropole de Lyon, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne. En 2022, plus de 500 entreprises -TPE, PME, grands comptes - se sont mobilisées sur les évènements Lyon Pacte PME organisés par la Métropole de Lyon sur diverses thématiques (bâtiment durable et responsable, mobilité active, textile circulaire, solutions innovantes RH, biens issus du réemploi...) et plus de 1000 rendez-vous d'affaire ont eu lieu.



Accompagner les projets

La Métropole de Lyon déploie des programmes d'accompagnement de projets entrepreneuriaux : pour les projets d'économie circulaire, la Métropole de Lyon, avec Ronalpia et Suez, a lancé en 2021 le programme « Les Boucles » pour soutenir l'émergence des solutions d'économie circulaire innovantes sur le territoire et accélérer leur changement d'échelle (15 entrepreneurs accompagnés en 2021-2022, recrutement d'une deuxième promotion en cours). Pour les entreprises en situation d'hypercroissance, la Métropole de Lyon, avec la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, a fêté en 2022 les 10 ans du programme d'accompagnement sur-mesure « Pépites » (100 entreprises labellisées à date).

« Pépites fait partie des nombreux programmes d'accompagnement aux entreprises métropolitains dont le bilan est un succès et nous nous en félicitons ! Plus d'une centaine d'entreprises en très forte croissance ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé qui leur assure une stabilité et l'accès à des expertises clés. Toutes les entreprises accompagnées ont, en retour, à cœur d'avoir des impacts positifs pour l'emploi et la résilience du territoire métropolitain. C'est la marque d'une vraie réussite, tant pour nos entrepreneurs que pour les structures qui les accompagnent au quotidien » se réjouit Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon.

4. SOUTENIR FINANCIÈREMENT LE PASSAGE À L'ACTION

Un fonds d'amorçage industriel

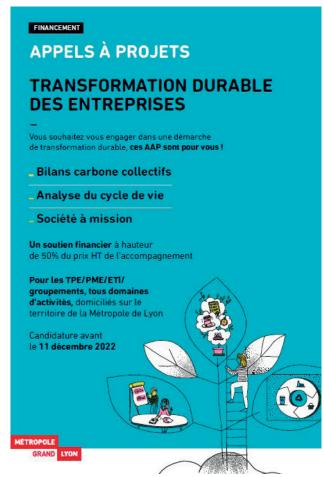
Le 17 mai 2021, la Métropole de Lyon et Saint-Etienne Métropole ont lancé un fonds d'amorçage industriel à impact environnemental et social, avec le soutien de l'État et du programme France 2030 opéré par la Banque des Territoires. La vocation de ce fonds est simple : accompagner la création et le développement de nouvelles entreprises industrielles plus sobres et moins polluantes, favoriser l'innovation (pas nécessairement technologique) et le déploiement d'activités stratégiques répondant aux besoins et aux attentes des habitants, et créer des emplois locaux durables. Un tel fond est unique en France et permet à des entreprises lyonnaises et stéphanoises de pouvoir passer à l'échelle : près de 300 entreprises ont été identifiées ou se sont approchées du fond depuis un an. Fin 2022, quatre entreprises auront bénéficié d'un investissement de ce fonds.

Des appels à projets

- En mars 2022, la Métropole lançait un appel à projets intitulé «Transition écologique des entreprises » ciblé pour sa première édition sur la mobilité des biens, pour soutenir financièrement les entreprises du territoire dans leur transformation écologique et la sobriété énergétique, dans le cadre de la Zone à Faibles Émissions (ZFE). Ce soutien équivaut à 50% du coût total maximum du projet, pour un montant allant de 2 000 à 50 000 euros. Au total, ce sont 14 entreprises qui ont été retenues et ont vu leurs projets cofinancés, pour un montant cumulé de 356 961 euros. L'aide a pu bénéficier à desTPE, PME et groupements d'entreprises de tous secteurs ayant par exemple un besoin de cofinancement pour des investissements complémentaires au changement de flotte logistique. L'appel à projets a vocation à se renouveler chaque année.
- Puis, au mois d'octobre 2022, la Métropole a lancé trois nouveaux appels à projets visant à soutenir la
- «Transformation durable des entreprises » (candidatures ouvertes jusqu'au 11 décembre 2022):
- un appel à projets pour accompagner les entreprises souhaitant devenir « société à mission »
- un appel à projets pour soutenir la réalisation de « bilans carbone collectifs »
- un appel à projets pour soutenir la réalisation « d'analyses du cycle de vie des produits ou services » des entreprises

D'autres appels à projets suivront pour accompagner les entreprises du territoire dans la transition environnementale, économique et sociale.





Un soutien aux territoires et aux filières stratégiques

La Métropole de Lyon apporte un soutien aux structures qui promeuvent la transition. Ainsi, en 2021, une subvention de 730 151 euros en soutien à l'économie de proximité a été attribuée à 8 acteurs : la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat AURA ainsi que 5 structures de management de centre-ville et la Ville de Villeurbanne. Une aide de 746 400 euros a par ailleurs été accordée la même année en faveur de la transition de l'industrie à 8 pôles de compétitivité, clusters et associations des filières stratégiques : Axelera (chimie-environnement), CARA (système de transport, mobilité urbaine et véhicules de demain), Techtera (textiles),

Tenerrdis (transition énergétique), Cluster Lumière (lumière et éclairage), Cluster Mobilité Active et Durable (vélo), Cluster Digital League (logiciel et services numériques) et Espace Numérique Entreprises (accompagnement des entreprises au numérique).

5. MOBILISER LE FONCIER ET L'IMMOBILIER EN FAVEUR DE LA TRANSITION

La spéculation foncière et immobilière que subit la métropole de Lyon depuis une dizaine d'années pousse certaines activités à sortir du tissu urbain pour s'implanter en périphérie voire exclut de très nombreuses entreprises du marché immobilier lyonnais, les contraignant à se délocaliser hors du territoire et augmentant les flux entrants et sortants de la métropole. Les activités de fabrication, les activités en phase d'amorcage, les activités nécessitant d'être proches des gisements (déchets par exemple) ne trouvent plus d'immobilier adapté à leurs besoins (surface, accessibilité, bassin d'emplois) et leurs capacités financières.

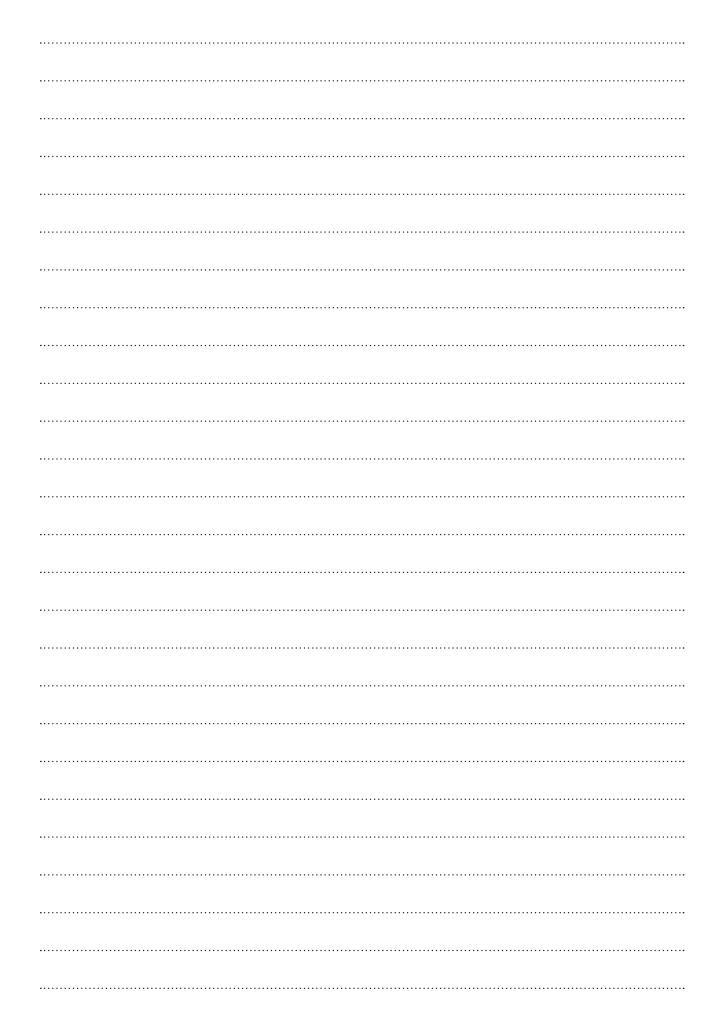
La Métropole de Lyon agit donc pour assurer à ces entreprises les moyens de se développer, d'être plus robustes pour pouvoir ensuite se confronter au marché immobilier privé.

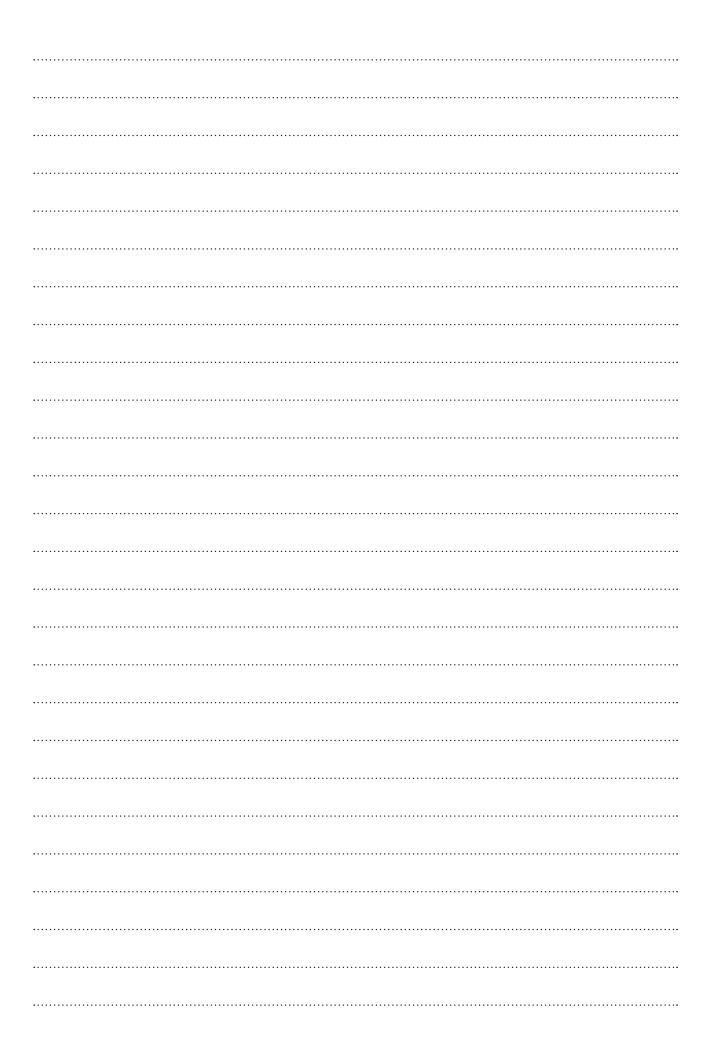
• La Métropole conduit une politique d'action foncière pour acquérir et maîtriser des terrains déjà artificialisés qui vont ensuite permettre d'héberger des entreprises. Récemment, la Métropole a acquis des grands terrains, anciens sites industriels (près de 3 ha), sur Villeurbanne et Givors.

- La Métropole s'est engagée dans une démarche visant à créer des « écosystèmes productifs locaux », permettant de renforcer la coopération entre les entreprises et de mutualiser certains espaces ou matériels. Ainsi, différents Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE) voient le jour sur le territoire, chaque pôle rassemblant plusieurs acteurs autour d'un projet économique commun. Ces acteurs peuvent être des structures de l'ESS, des entreprises classiques, des universités ou encore des collectivités territoriales.
- La Métropole de Lyon s'engage aussi dans une démarche d'urbanisme transitoire, qui doit permettre d'activer son patrimoine au service des politiques publiques qu'elle conduit et au bénéfice des acteurs les plus fragiles, de proposer une offre immobilière et foncière alternative au marché classique et de soutenir de nouveaux projets à vocation, notamment, économique. Enfin, la Métropole développe deux nouveaux pôles entrepreneuriaux, destinées aux jeunes entreprises, qui permettront d'accueillir sur des durées de 3 ans maximums, avec lover progressif, une soixantaine de sociétés.

L'action de la Métropole sur le redéveloppement d'une offre foncière et immobilière pour les entreprises productives irrigue l'ensemble du territoire, du tissu urbain dense, aux sites industriels en passant par les quartiers en politique de la ville, pour répondre aux besoins diversifiés des acteurs. Plus de 200 entreprises sont aujourd'hui hébergées dans des immobiliers métropolitains.







CONTACTS PRESSE

Métropole de Lyon

Baptiste Barles 06 98 73 61 96 bbarles@grandlyon.com

MÉTROPOLE DE LYON

20 rue du Lac CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03 grandlyon.com



